

DECRET N°2016-596 du 28 septembre 2016
Portant nomination des Membres de l'Unité
d'Appui au Secrétaire Général de la Présidence
de la République

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-499 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- Sur proposition du Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République,

DECRETE

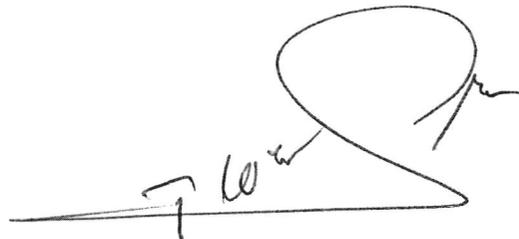
Article 1^{er}: Sont nommés Membres de l'Unité d'Appui au Secrétaire Général de la Présidence, les experts dont les noms suivent :

- Madame Mariam ALADJI BONI DIALLO ;
- Monsieur Comlanvi KPOLEDJI ;
- Monsieur Patient GANDAHO ;
- Madame Christelle S. HAZOUME.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 28 septembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général de la Présidence



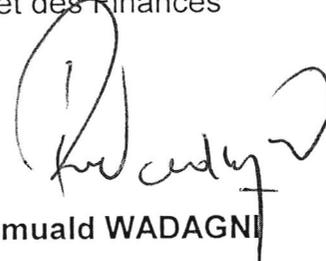
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre du Travail, de la Fonction
publique et des Affaires sociales



Adidjatou A. MATHYS

Le Ministre de l'Economie
et des Finances



Romuald WADAGNI